

# INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Candriam Long Short Risk Arbitrage, FCP

### Parts V - Capitalisation : FR0010988048

Société de gestion: Candriam France

#### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

**Classification:** Diversifié.

**Principaux actifs traités:**

Actions de grandes et moyennes capitalisations essentiellement d'Europe et d'Amérique du Nord, investies directement ou via des produits dérivés.

Dans le cadre de la stratégie du fond de portefeuille : obligations et autres titres de créances, et instruments du marché monétaire, de tous types d'émetteurs, dont la notation court terme est au minimum A-2 à l'acquisition (ou équivalent) par une des agences de notation (soit des émetteurs réputés de bonne qualité).

**Stratégie d'investissement:**

Sur la durée de placement recommandée, le fonds vise, en investissant dans les principaux actifs traités, une performance absolue supérieure à l'EONIA capitalisé (moyenne des taux au jour le jour de la zone euro) et une volatilité (indicateur des fluctuations à la hausse comme à la baisse de la valeur du fonds) annualisée moyenne de 10% dans des conditions normales de marché.

La stratégie d'investissement consiste en une méthode de gestion alternative dite de «situations spéciales», à savoir la réalisation ou non de quelque événement que ce soit (financier ou non, législatif, thématique, etc.) susceptible d'influencer le prix d'un actif donné. Le portefeuille se décompose en deux poches distinctes, soit les opérations de fusions/acquisitions annoncées,

soit tout autre de type de situation spéciale (changement de management, de stratégie, etc).

L'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement en fonction de ses anticipations fondées sur des analyses fondamentales des émetteurs (appréciation qualitative des éléments financiers et non financiers des émetteurs) et des analyses quantitatives (sélection de valeurs en fonction de critères d'analyse tels que valorisation, croissance ou évolution des cours et bénéfiques) et visant à déterminer le couple rendement/risque de chaque situation.

Les opportunités identifiées font l'objet d'investissement selon des stratégies consistant à acheter des produits présentant un potentiel d'appréciation (position « long ») et à vendre des produits présentant un potentiel de dépréciation (position « short »).

Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'exposition que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables).

**Indicateur de référence:** EONIA capitalisé.

**Fréquence des rachats:** Sur demande, chaque jour, en France.

**Affectation des résultats:** Capitalisation.

**Recommandation:** Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

#### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



• Le niveau de risque reflète le maximum entre, d'une part, la volatilité historique du fonds et, d'autre part, la volatilité équivalente à celle découlant de la limite de risque adoptée par le fonds. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.

- Ce niveau de risque 6 découle essentiellement de l'exposition au risque actions.
- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC.
- La catégorie affichée pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.

**Les risques importants pour le fonds non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants:**

• **Risque d'arbitrage:** le fonds pourra avoir recours à la technique consistant à profiter d'écarts de cours constatés ou anticipés entre deux titres/secteurs/marchés/devises. En cas d'évolution défavorable de ces arbitrages (hausse des opérations vendeuses ou baisse des opérations acheteuses), la valeur liquidative du fonds peut baisser.

• **Risque de contrepartie:** le fonds pouvant utiliser des produits dérivés de gré à gré, ces produits peuvent représenter un risque de contrepartie, soit l'incapacité de celle-ci à honorer ses engagements à l'égard du fonds. Ce risque de contrepartie peut éventuellement être partiellement ou totalement couvert par la réception de sûretés.

• **Risque lié aux instruments financiers dérivés:** leur utilisation comporte un risque lié à leurs sous-jacents et peut accentuer des mouvements de baisse via l'effet levier qui en découle. En cas de stratégie de couverture, celle-ci peut ne pas être parfaite. Certains dérivés peuvent être complexe à valoriser dans des conditions de marché exceptionnelles.

• **Risque de liquidité:** le fonds peut investir dans des valeurs et/ou des segments de marché qui peuvent s'avérer moins liquides, en particulier dans certaines circonstances de marché, avec pour conséquence que des titres ne puissent être liquidés rapidement à des prix raisonnables.

## FRAIS

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	2.00%
Frais de sortie	2.00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	1.13%
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	0.00% - (20% par an de tout rendement réalisé par le fonds qui dépasse la valeur de référence définie pour cette commission à savoir EONIA).

Les frais et commissions acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts et réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais d'entrée et de sortie:

Les chiffres communiqués sont des maximums et dans certains cas, l'investisseur paie moins.

L'investisseur peut obtenir auprès de son conseiller ou de son distributeur la communication du montant effectif.

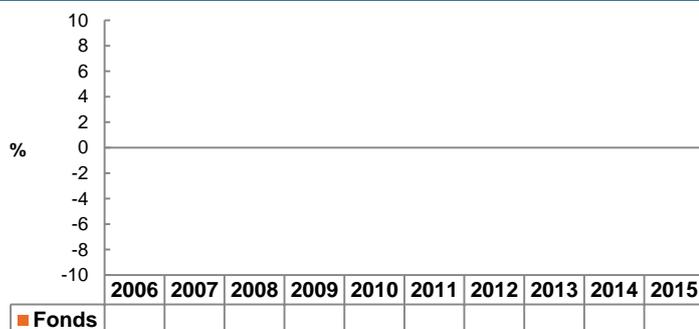
### Frais courants:

Le chiffre communiqué est une estimation basée sur le montant total des frais attendus, car il existe trop peu de données historiques pour fournir des indications utiles sur les frais courants. Pour chaque exercice, le rapport annuel donnera le montant exact des frais encourus.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Plus de détails sur les frais sont disponibles aux sections correspondantes du prospectus accessible via [www.candriam.com](http://www.candriam.com).

## PERFORMANCES PASSES



Il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les performances passées.

**Année de création de la part:** 2011.

**Devise:** EUR.

**Indicateur de référence:** EONIA capitalisé.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Banque dépositaire: RBC Investor Services Banque France.

Ce document décrit une catégorie de parts de Candriam Long Short Risk Arbitrage. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des catégories. Les autres catégories de parts existantes sont listées dans le prospectus.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social de la Société de Gestion et consultés à tout moment sur le site internet

[www.candriam.com](http://www.candriam.com). Ces documents sont disponibles dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays où le fonds est autorisé à commercialiser ses parts ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale.

Toute autre information pratique, notamment la valeur liquidative des parts est disponible aux endroits cités ci-dessus.

La législation fiscale de l'état membre d'origine du fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Candriam France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document et ses traductions qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19/02/2016.